

Les énergies renouvelables Outre-mer : laboratoire pour notre avenir

Déclaration du groupe de la CGT

L'avis résulte d'une saisine remontant à la précédente mandature. Son objet est à la fois précis et restreint : il ne s'agit ni de la problématique générale de l'accès à l'énergie, ni de celle des énergies renouvelables dans leur ensemble. Le propos est, très clairement, d'examiner comment les énergies renouvelables peuvent être une chance pour un développement spécifique des départements et territoires ultramarins, respectueux des préoccupations environnementales et des objectifs sociaux.

La CGT partage la vision offensive exprimée par le titre. Il y a, en effet, un double défi à relever : permettre un réel accès au développement qui implique une hausse de la consommation d'énergie, le faire en utilisant toutes les modalités de recours aux énergies renouvelables, disponibles ou à développer dans ces territoires. L'enjeu est ainsi de permettre à l'Outre-mer de se développer à partir de ses ressources propres et d'ouvrir la voie à une possible valorisation de celles-ci, voire même à leur exportation. C'est en cela que l'Outre-mer peut constituer un laboratoire, utile à la métropole, du point de vue énergétique mais aussi en expérimentation d'un nouveau type de développement et une vitrine du savoir-faire national.

Cette ambition est à portée de main, pour peu que la Nation assure sa mission de solidarité à l'égard de l'Outre-mer et modifie le regard qu'elle lui porte.

Les inégalités sociales et la précarité énergétique sont des problèmes majeurs, en métropole, bien sûr, mais plus encore en Outre-mer. Chacun garde en mémoire la force des mouvements sociaux récents dans plusieurs de ces départements. Toutes les urgences y sont renforcées : le chômage y atteint des records hallucinants, la pauvreté et les difficultés de tous ordres, aussi. La consommation d'électricité par habitant est dix fois inférieure à celle de la métropole pour Mayotte, trois fois inférieure pour La Réunion ou la Polynésie française. Les mêmes remarques valent à propos du PIB par habitant. Il est plus que temps que la France assume ses responsabilités vis-à-vis des populations ultramarines, en favorisant le développement économique, l'accès à l'emploi et la justice sociale.

C'est dans cette perspective que la CGT soutient les propositions de l'avis : elles contiennent la possibilité d'ouvrir une voie au développement, respectueuse de l'originalité territoriale sociale et économique de ces territoires en même temps que le respect des générations futures.

La CGT soutient tout particulièrement les propositions visant à créer des synergies entre métropole, territoires métropolitains et Outre-mer, à organiser ou améliorer le pilotage notamment public, enfin, à imaginer des financements qui traduisent la solidarité nationale, respectent la péréquation en faveur de ces zones et soient pensés en termes d'investissements pour l'avenir.

La CGT a voté pour l'avis.